



## Recel de vole (aider moi svp )

Par **malchanceux75**, le **06/06/2015** à **10:11**

*BONJOUR,*

Voila , mercredi matin en sortant de chez moi je me suis rendu compte qu'il me resté beaucoup de temps avant d'aller en cour donc je suis partit attendre un copain a moi dans un grand parc derrière chez moi .

Une fois arrivé je me suis assis sur un banc pour fumer une cigarette et c'est la ou j'ai aperçu un sac laisser a l'abandon dans le buisson derrière moi. prit d'une curiosité malade et vu que depuis une heure personne venait chercher le sac je suis partit l'ouvrir et découvert qu'il contenant des chaines doré et un appareil photo . Puis sans réfléchir et sans vraiment savoir ce que j'allais en faire je les es mis dans mon sac ..

Ensuite mon amis arriva par la suite et me demanda de l'accompagner a Aubervilliers pour envoyer de l'argent au bled , mais vus que je suis le gars le moins chanceux de cette planète , une patrouille de police viens contrôler moi et mon amis et bien évidemment il ouvre mon sac et tombe sur les objet retrouver le matin même dans le parc .

je fut ramener au commissariat d'Aubervilliers pour m'expliqué de leur provenance . Je suis convoqué ce lundi pour m'expliquer sur la provenance des objets .

Mon casier ne contient qu'une histoire datant de mes 12 ans et qui a était jugé a mes 15 ans (actuellement j'en est 17)

Je n'est jamais était placé en garde a vus ni même pour une verif , d'ailleurs c'était la première fois de ma vie que je suis monter dans une voiture de police.

Qu'elle sont les peines pour ça ?

que dois-je faire pour que cette histoire s'arrête et que les forces de l'ordre comprennent que je ne suis pas un voleur mais tout simplement quelqu'un de très malchanceux.

je vous remercie d'avance de vos réponses et de l'attention que vous porterez à mon histoire.

[s]Malchanceu75.[/s]

Par **moisse**, le **06/06/2015** à **11:55**

Bonjour,

[citation]Qu'elle sont les peines pour ça ?

[/citation]

C'est selon les circonstances du vol, violence ou pas...

[citation]que les forces de l'ordre comprennent que je ne suis pas un voleur[/citation]

Hélas il est de notoriété publique que les voleurs n'existent pas, ils trouvent toujours les objets sur la voie publique et les ramènent chez eux pour éviter d'encombrer les rues.

Alors peut-être êtes-vous malchanceux, mais sauf si le vol est retracé vous permettant de valider votre propos, vous aurez du mal à convaincre la police, peut-être plus facilement la justice puisque l'action publique est mise en mouvement.